

Devenir chauffeur livreur en restauration

Description

Devenir chauffeur livreur en restauration est une profession en plein essor depuis ces dernières années. Ce métier, qui concernait surtout la restauration rapide, s'est étendu à la [restauration traditionnelle](#) et à bien d'autres secteurs. Cela s'explique particulièrement par la pandémie actuelle et de ses restrictions sanitaires.

[Devenir chauffeur livreur en restauration](#)

En quoi consiste le métier de livreur en restauration ?

Le livreur **prépare et charge les commandes alimentaires** dans son véhicule afin d'ensuite livrer ses clients. Il s'agit par exemple des livreurs de [pizza](#), ou encore de ceux affiliés aux plateformes de livraison comme les [coursiers Uber Eats](#), [Deliveroo](#), Frichti ou Stuart.

Bon à savoir : Dans le contexte actuel, le livreur doit s'informer sur les mesures sanitaires applicables, afin de veiller au bon acheminement des commandes dans le respect des gestes barrières.

Un chauffeur livreur doit être un **excellent conducteur** et respecter rigoureusement le code de la route. Aussi, il se doit d'être ponctuel, d'avoir un minimum de sens de l'orientation mais également de disposer d'un sens du relationnel, puisqu'il sera amené à représenter le restaurant aux yeux des clients.

Comment devenir livreur salarié de la restauration ?

Dans le secteur alimentaire, le métier de livreur **peut s'exercer dans une multitude de structures différentes** : coopérative agricole, grande distribution, commerce de détail ou encore dans la restauration.

Les formations

Aucun diplôme n'est nécessaire pour exercer la profession de livreur de nuit. Cependant le permis correspondant au type de véhicule que vous serez amenés à conduire est indispensable.

Les recruteurs font primer l'expérience aux diplômes, même si ces derniers constituent clairement un plus dans votre dossier de candidature. Les candidats peuvent donc provenir de diverses formations, telles que :

- CAP Conducteur livreur de marchandise
- Bac pro conducteur transport routiers de marchandises
- Certificat de qualification professionnelle chauffeur livreur service de distribution de boisson

Le statut social

Lorsqu'il signe un [contrat de travail](#) avec la société, le livreur acquiert **le statut de salarié** et bénéficie ainsi des **protections sociales** qui en découlent. La durée de travail par semaine du chauffeur-livreur est limitée, l'employeur doit lui assurer de bonnes conditions de travail, la [rupture du contrat de travail](#) est encadrée (entretiens, délai de préavis, indemnités, etc).

Comment devenir livreur de restauration indépendant ?

Le livreur indépendant n'est pas un salarié au sens juridique du terme, mais un **prestataire de service**. Ainsi, il devra alors choisir le statut juridique adapté à sa situation pour exercer son métier.

Attention : S'il opte pour la qualité d'indépendant, le coursier devra s'assurer de l'absence de lien de subordination envers une plateforme marketplace ou un restaurant qui pourrait entraîner la requalification de la relation en question en contrat de travail déguisé.

Les statuts juridiques

Le livreur indépendant dispose d'une certaine liberté quant au choix de son statut juridique. Avant de choisir, il doit néanmoins **déterminer son projet**, à savoir :

- Prévoir son chiffre d'affaires ;

- Lister les plateformes spécialistes de la livraison de colis ;
- Déterminer les dépenses liées à l'activité ;
- Connaître la réglementation en vigueur ;
- S'assurer de la rentabilité du projet.

Généralement, les livreurs indépendants choisissent le statut de [micro-entrepreneur](#), qui a d'ailleurs remplacé celui d'auto-entrepreneur, pour exercer leur activité. En effet, c'est **le plus avantageux**.

Il est possible pour le coursier indépendant de créer une [EURL](#) ou une [SASU](#). Dans ce cas, **des démarches supplémentaires seront requises** pour créer la société, comme la rédaction des statuts par exemple. De plus, il y a des différences dans les régimes fiscal et social avec la micro-entreprise.

Les démarches administratives

Pour pouvoir exercer en tant que [micro-entrepreneur](#), le livreur de repas indépendant doit effectuer **plusieurs démarches** :

1. **Déclarer son activité** sur le site du guichet des formalités et des entreprises. La micro-entreprise sera automatiquement inscrite au Registre National des entreprises et au [Registre du Commerce et des Sociétés](#). Un numéro [SIREN](#) sera ensuite transmis au livreur.

Bon à savoir : Les démarches sur le guichet unique sont totalement gratuites.

1. S'inscrire au **Registre National des Transporteurs** si le livreur utilise un véhicule à moteur (que ce soit à un 2 roues ou un 4 roues). Une licence de transport nécessaire à l'exercice de l'activité sera accordée.
2. Ouvrir un **compte bancaire** dédié à la micro-entreprise (facultatif si votre chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas les 10000€ annuel)
3. Souscrire à une **assurance civile professionnelle** pour couvrir les éventuels préjudices causés dans le cadre de l'activité.

Les avantages

Le régime de la micro-entreprise présente de **nombreux avantages** pour le livreur indépendant :

- Formalités de création et de déclaration simplifiées ;
- Comptabilité simplifiée ;

- Permet à des entrepreneurs avec peu de moyens financiers de se lancer ;
- Possibilité d'avoir une autre activité professionnelle en parallèle ;
- Liberté dans le choix des missions et des plateformes de livraison ;
- Franchise en base de [TVA](#) possible ;
- Possibilité de mettre fin à l'activité à tout moment.

Attention : L'inconvénient majeur de ce régime réside dans l'interdiction de dépasser un seuil de chiffre d'affaires annuel (77 700 euros en 2023).

Quels sont les différents régimes du livreur de nuit en micro-entreprise ?

Le régime fiscal

Le régime fiscal est très **simplifié**. Le livreur indépendant est soumis à l'**impôt sur le revenu**. Il y a 3 cas de figure :

- Il est soumis au régime classique de l'IR. Un abattement forfaitaire de 50 % sera appliqué par l'administration fiscale au bénéfice imposable. Puis, les revenus professionnels calculés seront soumis au barème progressif de l'IR, avec les autres revenus de son foyer fiscal.
- Il choisit l'option du versement libératoire de l'IR, qui consiste à payer en un seul versement l'IR et les cotisations sociales. Le taux en 2023 est de 23,7% (1,7% d'IR et 22% de charges sociales).

Attention : Cette option n'est ouverte qu'aux micro-entrepreneurs dont le revenu fiscal de référence en N-2 est inférieur à un plafond fixé par le législateur en fonction du quotient familial.

- Depuis janvier 2019, il peut être imposé selon le système du prélèvement à la source.

le régime social

Le livreur indépendant en micro-entreprise bénéficie du régime « [micro social simplifié](#) » de [la SSI](#) rattachée maintenant au régime général.

- Le montant des cotisations sociales se calcule en proportion du chiffre d'affaires déclaré mensuellement, trimestriellement ou encore annuellement.

À noter : Il y a une exonération de cotisations sociales en l'absence de chiffre d'affaires dans l'année.

- Un taux forfaitaire (22% en 2023) s'applique au chiffre d'affaires pour déterminer le montant des cotisations sociales.

FAQ

Comment devenir chauffeur-livreur ?

L'accès au métier peut s'effectuer après une formation dans le domaine de la logistique ou du transport ou après une expérience professionnelle de chauffeur/livreur. L'exercice du métier est subordonné à la détention du permis de conduire correspondant au type de véhicule de livraison utilisé.

Quelles démarches effectuer afin d'exercer le métier de chauffeur livreur sous le régime de la micro-entreprise ?

Pour devenir coursier sous le régime de la micro-entreprise, il faut :

1. Déclarer sa micro-entreprise : pour cela, il suffit de faire la démarche sur le guichet unique ;
2. S'inscrire au Registre National des Transports ;
3. Ouvrir un compte bancaire dédiée à la micro-entreprise ;
4. Souscrire une assurance civile professionnelle.

Quel est le salaire moyen d'un chauffeur livreur salarié ?

Le livreur débutant est généralement embauché au S.M.I.C. (1 709,28 € bruts mensuels). Toutefois, il est fréquent dans ce type d'activités que les livreurs obtiennent des pourboires de la part des clients satisfaits.